

ASSEMBLEE GENERALE DU 07 FEVRIER 2024

Notre assemblée générale s'est tenue le 07 février 2024 de 14h30 à 16h30, chez Dom Restaurant Soi 5 à Pratamanak. 48 membres y ont assisté.

Ordre du jour /

- 1/ Rappel du fonctionnement de notre Amicale, de ses structures et du Bureau
- 2/ Projet de constitution d'une association de droit thai.
- 3/ Présentation des activités et Nouveautés 2024
- 4/ Rapport financier de l'année écoulée
- 5/ Vote Montant cotisation et droit d'entrée en 2024
- 6/ Partenariat avec le Bangkok Hospital

1 / Rappel du fonctionnement de notre Amicale et de ses structures :

par J-François DOSSMANN

Depuis la création de notre Amicale nous sommes conseillés par Maître PERASIT, Avocat connu dans la communauté française.

Nous avons opté pour une association de droit privé dit aussi « club Privé ». Ce statut existe en Thaïlande. Il y a des clubs littéraires, clubs senior ou des sociétés bouddhiste qui fonctionnent ainsi.

Dans sa structure, ce statut se rapproche de ce qui est connu en France sous le nom de la loi 1901 qui régit les associations. Nous avons donc élaboré : Un règlement intérieur – créé un bureau élu – nous tenons une comptabilité et publions nos chiffres - nous organisons une assemblée générale annuelle qui rend compte aux adhérents de ce qui est fait au niveau de notre club.

Le compte bancaire qui est propre à l'Association est souscrit auprès de la banque TTB. Ce compte n'enregistre que les mouvements de l'Amicale française de Pattaya

Le Bureau :

Le bureau est l'organe décisionnel de notre Association. Il est composé de 5 membres qui sont tous totalement bénévoles. Toutes les décisions importantes et notamment celles qui engagent financièrement notre association sont soumises à approbation par un vote à la majorité.

Le bureau est élu pour 5 ans. (Article 6 de notre règlement intérieur). A la Prochaine assemblée générale en janvier 2025 nous organiserons des élections pour un renouvellement du bureau.

Les changements au sein du bureau sont décidées par ses membres.

Situation actuelle : Président : Jean-François DOSSMANN - Le Vice Président Gilles PRIGENT – Trésorier : Jacques L'huiller Assistants : Domino FONTANA et un remplaçant à désigner, Dominique Grave ayant annoncé son départ officiellement le 01 février.

Pourquoi ces changements :

En 2023 nous avons changé de dimension, nous sommes passés de 260 membres à 385 + (125 membres)

Nous avons fait un diagnostic des choses qui ne fonctionnaient pas et avons opéré des changements. Nous faisons appel à des personnes nouvelles pour notre gestion : la gestion de nos adhérents, de notre trésorerie et l'utilisation d'outils informatiques nouveaux ...

En fait nous créons un bureau qui sera plus opérationnel et en adéquation pour relever les nouveaux défis. Nous recherchons également une cohésion au sein de cette équipe

2/ Projet de constitution d'une association de droit thaï.

Nous avons étudié 2 propositions et avons consulté deux associations fonctionnant sur ce modèle . Une proposition de Sassi juriste - une proposition de Maître Pérasit - contact avec L'association de Claude Bauchet et l'association la France en Issan .

Pour cette forme d'association il faut créer une nouvelle structure avec des statuts différents et l'aide d'un avocat ou juriste. Il faut y inclure des personnes de nationalité thaï (membres fondateurs) et soumettre le projet à la mairie locale qui doit l'approuver.

Avantages : La visibilité vis à vis des autorités thaï - La possibilité d'avoir un compte bancaire au nom de l'association - de faire des bénéfices, de vendre des produits.

Inconvénients : Le coût de 30.000 à 100.000 thb pour la création + des frais annuels comptables de 15.000 thb - La mise en place de la structure avec un délai de 3 mois à 1 an - trouver des membres de nationalité thaï qui feront partie du bureau - Toutes les formalités sont à rédiger en thaï.

Décision : L'option de passer en association de droit thaï est mise en stand-by, le temps de réaliser tous les changements dans notre organisation interne.

3/ Présentation des activités et Nouveautés 2024

par Gilles PRIGENT

Dans un « powerpoint », Gilles nous a présenté un récapitulatif des activités : Aquagym – Bowling – Billard – Pétanque – Apprentissage thaï – Apprentissage anglais – karaoké – Pêche baignade – Speed Boat - Voyages organisés – Soirées diverses : Anniversaire – Galette des Rois – Fête de la Musique – Fête du 14 juillet.

Pour plus de détails vous êtes invités à consulter le programme mensuel publié chaque début de mois sur notre Facebook et envoyé par message. Celui-ci se trouve également sur notre site internet.

4/ Rapport financier de l'année écoulée

par Jacques L'HUILLIER.

La situation financière est bonne, notre solde de banque et caisse se monte à + 201.286 thb.

Mais même avec cette somme en réserve, on ne fait pas de folie.

Pour plus de détail Voir le tableau Rapport financier afficher sur notre site Web.

Nous avons actuellement deux sources de recette : Vos cotisations et les gains sur certaines de nos activités.

Les dépenses sur l'année 2023 ont été plus importantes. Les grosses dépenses ont été l'achat d'un ordinateur, d'une imprimante et d'une tablette (total 28.000 thb) – le partenariat opéré avec l'association AFBT « Bienfaisance » 8500thb – et l'anniversaire du club que nous subventionnons en partie 28.880 thb.

Les frais de fonctionnement et de bureautique ne sont pas énormes. Les autres frais proviennent de quelques déplacements sur Bangkok et autre, ainsi que de l'abonnement pour notre site internet.

5/ Vote des montants du droit d'entrée et de l'adhésion pour l'année 2023

Comme chaque année un vote est réalisé pour fixer le montant de la cotisation annuelle de chaque adhérent et du droit d'entrée. Depuis plusieurs années, la formule 100 thb de droit d'entrée payable une seule fois lors l'adhésion et une cotisation annuelle de 500 thb a été votée. Cette année 2024 les mêmes montants ont été approuvés par un vote à main levée **40 pour, 10 abstentions.**

6/ Partenariat avec le Bangkok Hospital.
par Domino FONTANA.

Des discussions sont en cours avec le Bangkok Hospital afin de bénéficier d'avantages pour les membres de l'Amicale.

Voici les premiers points abordés avec un représentant de cet établissement :

10% de remise sur les médicaments

Participation d'un(e) responsable à certaines de nos permanences

Communication des actions promotionnelles sur certains soins et diagnostics.

Levée de la séance à 16h30.

Les actions caritatives : 3 Actions caritatives en 2023

Janvier 23 une distribution au profit des gens dormant dans la rue....Bénéfic + 7000

Mars 23 aide à l'opération aux yeux du jeune Terenui SALVI 18 ans

En juillet et Aout Action financière envers un de nos membres Jacky BEGUERIE ayant de grosses difficultés financières et deux enfants à charge, en coordination avec l'association La BIENFAISANCE. Prêt argent 8500 Amicale et 20.000 Bienfaisance.